CONTRAT DE LICENCE UTILISATEUR FINAL POUR LE LOGICIEL TECHSMITH – SNAGIT® pour Windows et Mac

Date d'entrée en vigueur : janvier 2024

Le présent Contrat de licence utilisateur final (« CLUF ») est un accord de licence juridiquement contraignant entre l'entité ou l'organisation que vous représentez ou, si vous ne désignez pas une entité ou une organisation liée à un achat de licence, vous-même, à titre personnel (« Titulaire de licence ») et TechSmith Corporation, située au 14 Crescent Road, East Lansing, MI 48823, États-Unis, (« TechSmith »), pour le Logiciel TechSmith indiqué ci-dessus et défini plus amplement dans le présent CLUF.

Définitions contenues dans le présent CLUF.

a. « **Utilisateur autorisé** » désigne : (i) vous, si vous avez obtenu une licence pour ce Logiciel à titre personnel ou (ii) les personnes désignées qui bénéficient du droit d'utilisation et d'accès au Logiciel dans le cadre d'une organisation ou d'un groupe auquel un Titulaire de licence appartient, notamment une entreprise ou une autre entité commerciale, une entité gouvernementale, un organisme à but non lucratif ou un établissement d'enseignement. Le Titulaire de licence est responsable des actes et omissions de tous les Utilisateurs autorisés dans la mesure où ces actes ou omissions, si accomplis par le Titulaire de licence, constituent une infraction au présent CLUF ou engagent d'une manière quelconque la responsabilité du Titulaire de licence.

b. « **Contenu** » désigne toutes les formes d'entrée et de sortie du Logiciel : vidéo, son, données, musique, images fixes et autres.

c. « **Appareil** » désigne un matériel informatique, qu'il soit physique ou virtuel, qui comporte un dispositif de stockage ou un dispositif mobile capable de faire fonctionner le Logiciel. Une partition de matériel ou un matériel lame est considéré comme un appareil.

d. « **Réseau interne** » désigne le réseau exclusif et privé du Titulaire de licence, accessible uniquement aux Utilisateurs autorisés. Un Réseau interne exclut les parties d'Internet ou de toute collectivité en réseau ouverte au public, telles que les groupes, associations ou organisations similaires fonctionnant par voie d'adhésion ou d'abonnement.

e. « **Contenu du Titulaire de licence** » désigne le Contenu résultant de l'utilisation du Logiciel par le Titulaire de licence et ses Utilisateurs autorisés ou le Contenu saisi dans le Logiciel par le Titulaire de licence et ses Utilisateurs autorisés.

f. « **Commande** » désigne toute documentation complémentaire au présent CLUF y compris, mais s'y limiter, une annexe à la licence de site, un avenant, un devis ou

tout document similaire se référant au Logiciel ou au présent CLUF et faisant l'objet d'un contrat ou d'un accord entre TechSmith et un Titulaire de licence représentant une entreprise ou une autre entité commerciale, une entité gouvernementale, un organisme à but non lucratif ou un établissement d'enseignement. Une Commande peut définir un nombre d'Utilisateurs autorisés, une condition d'utilisation du Logiciel par le Titulaire de licence ou d'autres conditions générales définissant la portée et l'utilisation du Logiciel.

g. « **Revendeurs et Distributeurs** » désigne tout partenaire, commerçant électronique ou portail agréé par TechSmith pour commercialiser son Logiciel.

h. « **Logiciel** » désigne une copie de l'application logicielle informatique décrite ci-dessus ainsi que tout élément multimédia associé et les services en ligne optionnels (notamment la fonctionnalité de Partage définie dans la présente) et peut inclure toute documentation « en ligne » ou électronique ainsi que tout Contenu tiers sous licence. Le Logiciel n'inclut pas le code source. Le Logiciel est destiné à être utilisé et à fonctionner uniquement sous un système d'exploitation Windows et Mac ; le Logiciel ne fonctionnera sous aucun autre type de système.

1. Octroi de la Licence.

Sauf indication contraire dans un accord distinct, un avenant ou une annexe au présent CLUF qui définit une condition différente pour votre licence, par exemple une annexe de licence de site ou d'abonnement, TechSmith accorde au Titulaire de licence, par la présente une licence perpétuelle, non exclusive, non transférable, non cessible, limitée à l'installation et à l'exécution du Logiciel d'une manière compatible avec sa conception et le présent EULA pour un seul Utilisateur autorisé. La licence accordée aux présentes est conditionnée et soumise au paiement des droits de licence applicables et au respect du présent CLUF par le Titulaire de licence et ses Utilisateurs autorisés.

2. Cadre de l'utilisation sous licence.

2.1 Utilisation générale et utilisation multi-plateforme.

Le Titulaire de licence est autorisé à installer et utiliser une copie du Logiciel sur un Appareil pour un seul Utilisateur autorisé, conformément à toutes les conditions générales du présent CLUF et à condition de présenter une clé logicielle valide, autorisée et active. À l'exclusion des modèles de licence de Logiciel en tant que programme multi-utilisateur (tels qu'une licence de site), une deuxième copie du Logiciel peut être installée sur un deuxième Appareil utilisé par le même Utilisateur autorisé. Les versions Windows et Mac du Logiciel peuvent être installées et utilisées. Les copies autorisées du Logiciel installées par un seul Utilisateur autorisé ne peuvent en aucun cas être utilisées simultanément sur plus d'un Appareil à la fois. Les composants du Logiciel sont concédés sous licence en tant qu'entité unique et ne peuvent être séparés ou virtualisés puis installés sur des Appareils distincts.

Le Logiciel ne peut être utilisé qu'à des fins internes par le Titulaire de licence.

2.2 Distribution depuis un serveur.
Sous réserve du respect par le Titulaire de licence des conditions générales du présent CLUF, une image du Logiciel peut être placée sur un Réseau interne afin de permettre le téléchargement et l'installation du Logiciel sur les Appareils de l'Utilisateur autorisé, à condition que le nombre total d'Utilisateurs autorisés ne dépasse pas le nombre de licences achetées par le Titulaire de licence.

2.3 Utilisation du serveur.
Sous réserve du respect par le Titulaire de licence des conditions générales du présent CLUF, le Logiciel peut être installé sur un Réseau interne uniquement pour une utilisation par un Utilisateur autorisé à partir d'un Appareil situé sur le même Réseau interne. Le nombre total d'Utilisateurs autorisés (et non pas le nombre d'Utilisateurs autorisés simultanés) en mesure d'utiliser le Logiciel sur un tel Réseau interne ne doit pas dépasser le nombre de licences pour Utilisateurs autorisés achetées par le Titulaire de licence.

Ce qui précède n'autorise pas l'installation du Logiciel ou son accès (que ce soit directement ou via des commandes, des données ou des instructions) : (i) à partir ou à destination d'un Appareil qui ne fait pas partie du Réseau interne du Titulaire de licence, (ii) pour activer des groupes de travail ou des services hébergés par le Web disponibles au public, (iii) pour permettre à un Utilisateur autorisé d'utiliser, télécharger, copier ou profiter d'une façon ou d'une autre des fonctionnalités du Logiciel à moins d'en être autorisé par le Titulaire de licence et conformément aux conditions générales du présent CLUF, (iv) pour l'utiliser en tant que composant d'un système, d'un flux de travail ou d'un service accessible par plus d'Utilisateurs autorisés que ne l'autorise le nombre de licences achetées par le Titulaire de licence, ou (v) pour des opérations qui ne sont pas lancées par un Utilisateur autorisé (p. ex. traitement automatisé sur le serveur).

2.4 Restrictions sur une utilisation secondaire.
Lorsque la Commande d'un Titulaire de licence autorise deux ou plusieurs Utilisateurs autorisés, la seconde copie du Logiciel autorisée en vertu de la Section 2.1 aux présentes doit être utilisée uniquement au profit du même Utilisateur autorisé individuel pour lequel la licence a été fournie et ne peut être utilisée pour augmenter le nombre total permis d'Utilisateurs autorisés.

2.5 Copie de sauvegarde.
TechSmith autorise la création d'un nombre raisonnable de copies de

sauvegarde du Logiciel, à condition que celles-ci ne soient installées ou utilisées qu'à des fins d'archivage.

2.6 Intégrité des contenus tiers et du Logiciel.
Les systèmes de gestion des droits numériques, utilisés pour protéger l'intégrité du logiciel ainsi que celle de Contenus tiers, pourraient affecter l'utilisation du Logiciel. Il est strictement interdit d'utiliser des technologies ou du matériel conçu pour ou capable d'invalider toute protection contre la copie, ou de retirer ou modifier les marques de commerce, appellations commerciales, noms de produits, logos, avis de copyright, légendes, symboles, étiquettes ou filigranes dans un Contenu tiers quelconque ou dans le Logiciel, sauf dans la mesure où cela y est expressément autorisé.

2.7 Logiciel multi-environnement/multi-plateforme/multi-support.
Le Logiciel ne peut être déployé que dans un environnement, sur une plateforme, sur un système d'exploitation, dans une langue ou sur un support sur un seul Appareil à la fois. Vous n'êtes pas autorisé à utiliser ou installer le Logiciel sur d'autres Appareils autrement que ce qui est expressément indiqué dans le CLUF.

3. Description d'autres droits et restrictions.
La licence accordée dans le présent CLUF est soumise en outre à la condition que le Titulaire de licence respecte à tout moment les conditions suivantes et veille à ce que chaque Utilisateur autorisé respecte également les conditions suivantes :

a. Interdiction de rétro-ingénierie, décompilation et désassemblage. Il est interdit de rétroconcevoir, décompiler, traduire, localiser ou désassembler le Logiciel pour une raison quelconque.

b. Séparation des composants. Le Logiciel est sous licence en tant que produit unique et ses composants ne peuvent être séparés et utilisés sur plus d'un Appareil ; en outre, le Logiciel ne peut être dégroupé ou reconditionné à des fins de distribution.

c. Interdiction de location ou de toute autre forme de distribution. Le Logiciel ne peut être loué, concédé sous licence, cédé, transféré ou utilisé à des fins de partage de temps, d'hébergement, de prêt, de sous-licence, de distribution ou de location, et aucun code d'accès, aucune clé logicielle ou aucune licence associée à ce logiciel ne peut être utilisé à des fins interdites aux présentes.

d. Interdiction de transfert de licence du Logiciel. Sauf disposition contraire aux présentes, le Logiciel et la présente licence concédée aux présentes ne peuvent en aucun cas être cédés ou transférés à un tiers sans le consentement écrit préalable de TechSmith, et tout cessionnaire approuvé est tenu d'accepter par écrit d'être lié aux conditions générales du présent CLUF. Le Logiciel et la présente licence ne peuvent être cédés ou transférés

à court terme ou temporairement sans le consentement écrit préalable de TechSmith, sauf disposition contraire aux présentes. Lorsque le Logiciel a été concédé sous licence en vertu d'une Commande d'utilisation par deux ou plusieurs Utilisateurs autorisés (tel qu'une licence de site), l'organisation du Titulaire de licence peut redéployer une licence individuelle d'un Utilisateur autorisé existant à un nouvel Utilisateur autorisé dans l'éventualité où l'Utilisateur autorisé existant n'utilise plus ou n'a plus accès au Logiciel et un tel redéploiement n'augmente pas le nombre total permis d'Utilisateurs autorisés.

e. **Interdiction de distribution ou de vente de clés logicielles**. Le Logiciel et ses clés logicielles ne peuvent être copiés, reproduits, distribués, utilisés, postés, modifiés, adaptés, et aucune partie n'est autorisée à préparer des produits dérivés ou à afficher le Logiciel et ses clés logicielles d'une façon ou d'une manière quelconque sur des sites de vente aux enchères en ligne ou tout autre site public sans l'autorisation écrite expresse préalable de TechSmith. Toute distribution, tout transfert ou affichage de contenu en violation des exigences, conditions ou restrictions décrites dans le présent article sera nul et pourrait entraîner la résiliation du présent CLUF.

4. Conformité des licences

4.1 TechSmith recueille via un système de communication intégré des informations destinées à la prévention de la fraude et du piratage, y compris le nombre de téléchargements ou d'installations du Logiciel. Ces informations peuvent être envoyées à TechSmith ou à un serveur cloud tiers pour stockage ou traitement ultérieur par TechSmith ou ses fournisseurs qui assurent les services de conformité des licences. Ces informations comprennent l'adresse IP, l'ID de l'ordinateur et l'ID de session, ainsi que des informations sur les clés de licence du Logiciel installées.

4.2 Le Logiciel comporte des technologies destinées à prévenir son utilisation et sa copie non autorisées. Une telle technologie pourrait empêcher l'utilisation du Logiciel en cas de non-respect du processus de validation, d'installation ou de gestion des licences du Logiciel. De plus, TechSmith utilise des technologies de surveillance et de fouille de données pour obtenir et transmettre des données sur les utilisateurs de copies illicites du Logiciel. Cette collecte de données n'est pas effectuée sur les installations de Logiciel valides et légales. Si vous utilisez une copie illicite du Logiciel, vous êtes soumis à la collecte et à la transmission de ces données comme décrit aux présentes. Il est conseillé de cesser d'utiliser la version illicite et de contacter TechSmith ou l'un de ses Revendeurs ou Distributeurs autorisés pour vous procurer une copie sous licence légale.

5. Résiliation.

5.1 TechSmith peut résilier le présent CLUF en cas de non-respect de l'une quelconque de ses conditions générales. Celles-ci portent notamment, mais sans s'y limiter, sur les opérations non autorisées suivantes : reproduction, copie, distribution, modification, adaptation, affichage ou création d'un produit dérivé du Logiciel ou des clés logicielles qui y sont associées. Dans un tel cas, lors de la résiliation, le Titulaire de licence doit supprimer ou détruire toutes les copies du Logiciel et toutes les clés logicielles qui y sont associées, y compris tous ses composants, et doit fournir à TechSmith une attestation écrite à cet effet.

5.2 LE RÈGLEMENT DES DROITS DE LICENCE POUR LE LOGICIEL SANS EN AVOIR RÉCLAMÉ LE REMBOURSEMENT (CONFORMÉMENT AUX POLITIQUES ET PROCÉDURES DE RETOUR ET D'ANNULATION DE TECHSMITH ET/OU AUX POLITIQUES DE RETOUR ET D'ANNULATION APPLICABLES DES REVENDEURS ET DISTRIBUTEURS AGRÉÉS PAR TECHSMITH) OU L'INSTALLATION, LA COPIE OU TOUTE AUTRE UTILISATION DU LOGICIEL INDIQUENT VOTRE ACCEPTATION DU PRÉSENT CLUF ET VOTRE CONSENTEMENT À VOUS CONFORMER À SES CONDITIONS GÉNÉRALES.

6. Droits de propriété intellectuelle.

6.1 Le présent CLUF autorise l'utilisation sous licence et l'accès au Logiciel et ne constitue pas un accord de vente. Le Titulaire de licence reconnaît qu'indépendamment de toute utilisation du terme « achat » ou « Revendeur » ou de tout autre terme similaire dans le présent CLUF, aucuns droits de propriété ne lui sont octroyés ou à ses Utilisateurs autorisés en vertu du présent CLUF ou autrement. Tous les droits, titres et intérêts y compris, mais sans s'y limiter, tous les copyrights, droits sur les secrets commerciaux, droits sur les brevets et marques de fabrique, qu'ils soient nationaux ou étrangers, dans le Logiciel ou liés à celui-ci (y compris, mais sans s'y limiter, tout code source ou objet, images, photos, animations, vidéo, audio, musique, texte et applis incorporés dans le Logiciel), toute documentation en ligne et toutes les copies du Logiciel sont et demeurent la propriété exclusive de TechSmith ou de ses fournisseurs ou concédants de licence.

6.2 LE LOGICIEL EST PROTÉGÉ PAR LA LOI SUR LES COPYRIGHTS DES ÉTATS-UNIS ET PAR LES TRAITÉS INTERNATIONAUX SUR LES COPYRIGHTS AINSI QUE PAR D'AUTRES LOIS ET TRAITÉS SUR LA PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE. TECHSMITH ET/OU SES FOURNISSEURS OU CONCÉDANTS DE LICENCE DÉTIENNENT ET CONSERVERONT TOUS LES DROITS DE PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE SUR LE LOGICIEL. UNE LICENCE PERSONNELLE NON EXCLUSIVE, INCESSIBLE, NON TRANSFÉRABLE ET LIMITÉE EST ACCORDÉE POUR CE LOGICIEL. CELUI-CI N'EST PAS VENDU.

7. Mesures conservatoires.

Toute utilisation du Logiciel d'une manière non autorisée quelconque ou toute violation des conditions générales du présent CLUF pourrait avoir des incidences désastreuses et graves sur les capacités de TechSmith à rester compétitif et rentable et pourrait causer immédiatement un préjudice, des dommages et des pertes irréparables à TechSmith. En pareil cas, outre le droit pour TechSmith de réclamer des dommages-intérêts pour violation du présent CLUF, TechSmith sera habilité à obtenir une ordonnance d'interdiction provisoire ou une injonction préliminaire auprès d'un tribunal compétent, sans dépôt de caution, garantie financière ou preuve d'un préjudice réel. Cette mesure vise à empêcher le Titulaire de licence, ses Utilisateurs autorisés, ainsi que les employés, agents, consultants ou prestataires indépendants de poursuivre toute utilisation abusive du Logiciel ou de continuer à enfreindre les conditions générales du présent CLUF.

8. Droits restreints pour le gouvernement des États-Unis.

Le Logiciel et la documentation sont fournis accompagnés de DROITS RESTREINTS. L'utilisation, la duplication ou la divulgation par le gouvernement sont soumis à des restrictions telles que définies au sous-alinéa (c) (1) (ii) de la clause Rights in Technical Data and Computer Software (Droits des données techniques et logiciels informatiques) dans DFARS 252.227-7013 ou Rights (Droits) dans 48 CFR 52.227-19, selon le cas. Le fabricant est TechSmith Corporation, 14 Crescent Road, East Lansing, MI 48823, États-Unis. Comme condition préalable à la licence accordée en vertu du présent CLUF, le Titulaire de licence, pour son propre compte et celui de ses Utilisateurs autorisés, convient que le Logiciel ne peut pas être téléchargé, exporté ou réexporté de quelque façon que ce soit : (i) vers un pays (ou un résident d'un tel pays) à l'encontre duquel les États-Unis ont décrété un embargo sur les marchandises ; ou (ii) vers quiconque se trouve sur la liste des ressortissants spécialement désignés par le Département du Trésor américain ou sur le tableau des commandes refusées du Département du Commerce des États-Unis. Par l'utilisation du Logiciel, le Titulaire de licence accepte ce qui précède et déclare et garantit que ni lui-même ni aucun de ses Utilisateurs autorisés sont situés ou sont sous la tutelle d'un ressortissant résidant dans un tel pays ou figurent sur une liste de ce type.

9. Garantie limitée.

TechSmith garantit que le Logiciel sera substantiellement conforme à la documentation et aux spécifications applicables et qu'il sera en bon état de fonctionnement pendant une période de quatre-vingt-dix (90) jours suivant la date d'achat. Cette garantie ne s'applique pas si le Logiciel : (i) a été modifié, sauf par TechSmith ou son représentant autorisé, (ii) n'a pas été installé, utilisé, réparé ou entretenu conformément aux instructions fournies par TechSmith, ou (iii) a fait l'objet d'une utilisation incorrecte, d'une négligence ou d'un accident.
SAUF TEL QU'EXPRESSÉMENT ÉNONCÉ DANS LE PARAGRAPHE CI-DESSUS, DANS TOUTE LA MESURE PERMISE PAR LA LÉGISLATION EN VIGUEUR, TECHSMITH, SES

FOURNISSEURS ET CONCÉDANTS DE LICENCE DÉCLINENT TOUTE AUTRE GARANTIE, EXPRESSE OU IMPLICITE, Y COMPRIS, MAIS SANS S'Y LIMITER, LES GARANTIES IMPLICITES DE QUALITÉ MARCHANDE ET D'ADÉQUATION À UN USAGE PARTICULIER, D'EXACTITUDE, DE JOUISSANCE PAISIBLE, DE NON-VIOLATION DES DROITS DES TIERS.

10. Recours des clients.

L'entière responsabilité de TechSmith et de ses fournisseurs ou concédants de licence et le seul et unique recours du Titulaire de licence en cas de violation de la Garantie limitée énoncée aux présentes seront, au seul choix de TechSmith, soit : (a) le remboursement des droits de licence payés ; soit (b) la réparation ou le remplacement du Logiciel qui ne répond pas à la Garantie limitée de TechSmith et qui est retourné à TechSmith conformément à notre Politique de retour. La présente Garantie limitée est nulle si la défaillance du Logiciel fait suite à un accident, à un abus ou à une mauvaise utilisation. Tout remplacement du Logiciel sera couvert par une garantie pour le restant de la période de garantie initiale ou pour trente (30) jours, selon la durée la plus longue. Hors des États-Unis, aucun de ces recours ou services d'assistance sur les produits proposés par TechSmith n'est disponible sans preuve d'achat provenant d'un Revendeur ou Distributeur international autorisé.

11. LIMITATION DE RESPONSABILITÉ.

En aucun cas, TechSmith ne sera responsable des éléments suivants, quelle que soit la théorie de la responsabilité ou découlant de l'utilisation ou de l'impossibilité d'utiliser le Logiciel ou autrement, même si TechSmith a été informé de la possibilité de tels dommages : (a) les dommages indirects, accessoires, exemplaires, spéciaux ou consécutifs ; (b) la perte ou la corruption de données ou l'interruption ou la perte d'activité ; ou (c) la perte de revenus, de bénéfices, de clientèle ou de ventes ou d'économies prévues. Toute responsabilité de TechSmith et collectivement de ses sociétés affiliées, dirigeants, administrateurs, employés, agents, fournisseurs et concédants de licence, que celle-ci soit fondée sur une garantie, un contrat, un délit (y compris une négligence) ou autrement, ne doit pas dépasser les droits de licence payés pour le Logiciel à l'origine de la réclamation. Cette limitation de responsabilité liée au Logiciel est cumulative et non par incident. Rien dans le présent Contrat ne limite ou n'exclut toute responsabilité qui ne peut être limitée ou exclue en vertu de la loi applicable.

12. Contenu et indemnisation.

12.1 Le Titulaire de licence, pour son propre compte et celui de ses Utilisateurs autorisés, est seul responsable de toute réclamation ou cause d'action susceptible de survenir en rapport avec le Contenu du Titulaire de licence, y compris, mais sans s'y limiter, l'obligation de faire et de conserver des copies de sauvegarde dudit Contenu, et l'utilisation et la distribution du

Contenu du Titulaire de licence. Le Titulaire de licence et ses Utilisateurs autorisés doivent se conformer à toutes les lois applicables à l'utilisation du Logiciel et du Contenu du Titulaire de licence. Nonobstant toute disposition contraire stipulée dans la présente, TechSmith décline toute responsabilité pour la suppression par le Titulaire de licence et ses Utilisateurs autorisés du Contenu du Titulaire de licence ou de tout autre Contenu ou pour son exactitude, ainsi que pour le défaut de stockage, de transmission ou de réception de la transmission du Contenu du Titulaire de licence ou de tout autre Contenu (qu'il ait été traité ou non par un service en ligne), ou encore pour la sécurité, la confidentialité, le stockage ou la transmission d'autres communications provenant du Logiciel ou impliquant son utilisation. Certaines fonctionnalités du Logiciel permettent de spécifier le niveau auquel le Logiciel peut limiter l'accès au Contenu du Titulaire de licence. Le Titulaire de licence est seul responsable de définir le niveau d'accès approprié au Contenu du Titulaire de licence. Le Titulaire de licence, pour son propre compte et celui de ses Utilisateurs autorisés, accepte de défendre, indemniser et décharger TechSmith, ses sociétés affiliées, filiales, dirigeants, directeurs, employés, consultants, agents, fournisseurs, concédants de licence, Revendeurs et Distributeurs contre toute réclamation de tiers étrangers ou nationaux, ainsi que toute responsabilité, tout dommage et/ou frais y compris, mais sans s'y limiter, les honoraires raisonnables d'avocat, découlant du Contenu du Titulaire de licence et de sa distribution, de l'utilisation abusive du Logiciel ou d'une violation du présent CLUF ou de toute loi applicable, ou bien une violation ou une infraction commise par le Titulaire de licence ou tout Utilisateur autorisé d'un accord de nature quelconque ou de toute propriété intellectuelle ou autre droit y compris, mais sans s'y limiter, les brevets, marques de fabrique, copyright ou secrets commerciaux de toute personne ou entité ou toute réclamation qui découlerait, prétendument ou non, d'une atteinte à la vie privée, d'une calomnie, d'une diffamation ou d'une atteinte aux droits de publicité d'une personne à la suite de la publication ou de la distribution du Contenu du Titulaire de licence.

12.2 Propriété du contenu, de la licence et restrictions.

12.2.1 Propriété.

Les titres et droits de propriété intellectuelle associés à tout Contenu affiché par le Logiciel, reproduit, enregistré ou auquel on peut accéder par son intermédiaire appartiennent aux propriétaires respectifs des Contenus. Ce Contenu peut être protégé par un copyright ou d'autres lois et traités sur la propriété intellectuelle et peut être soumis aux conditions d'utilisation des tiers qui le fournissent et l'affichent. Le présent CLUF n'accorde aucun droit d'utilisation de ce Contenu autre que ceux expressément stipulés dans le Logiciel, le présent CLUF ou toute Commande notamment les

Annexes y afférent. Le Logiciel peut être utilisé pour reproduire ou enregistrer le Contenu du Titulaire de licence à condition que cette utilisation se limite à la reproduction de Contenu non protégé par un copyright, de Contenu dont les droits de propriété intellectuelle sont détenus ou accordés sous licence au Titulaire de licence ou à ses Utilisateurs autorisés, ou de Contenu que le Titulaire de licence ou ses Utilisateurs autorisés sont autorisés à reproduire, enregistrer ou afficher en toute légalité.

12.2.2 Déclarations et garanties concernant le Contenu du Titulaire de licence.

Le Titulaire de licence déclare et garantit, pour son propre compte et celui de ses Utilisateurs autorisés, qu'il détient les droits de propriété ou qu'il est le titulaire de licence ou l'utilisateur autorisé du Contenu du Titulaire de licence et qu'il s'abstiendra de télécharger, enregistrer, publier, poster, lier, ou transmettre ou distribuer d'une manière quelconque tout Contenu du Titulaire de licence qui : (i) préconise, encourage, incite, donne instruction, aide ou pousse d'une façon ou d'une autre à la violence ou à toute activité illégale ; (ii) enfreint tout copyright, brevet, marque de fabrique, marque de service, appellation commerciale, secret commercial ou autres droits sur la propriété intellectuelle d'un quelconque tiers ou de TechSmith ou les droits sur la publicité ou la confidentialité d'un tiers quelconque, qu'il soit étranger ou national ; (iii) tente de tromper autrui sur l'identité ou l'origine d'un message ou d'une communication, ou usurpe l'identité ou présente de manière délibérément erronée les rapports avec une autre personne ou entité, ou bien est en substance faux, trompeur ou inexact ; (iv) encourage, sollicite, ou contient un contenu ou une activité inapproprié, harcelant, offensant, blasphématoire, diffamatoire, injurieux, menaçant, haineux, obscène, indécent, vulgaire, pornographique ou répréhensible ou illégal d'une façon ou d'une autre ; (v) est susceptible de nuire aux mineurs ; (vi) contient des virus, chevaux de Troie, vers, bombes à retardement ou autres logiciels, données ou programmes du même genre qui pourraient endommager, interférer de façon néfaste, intercepter subrepticement ou détourner un système, des données, des informations ou la propriété d'autrui ; ou (vii) enfreint tout statut, loi, ordonnance ou règlement (y compris, mais sans s'y limiter, les lois et règlements régissant le contrôle des exportations, la concurrence déloyale, la discrimination ou la publicité mensongère).

13. Fonctionnalités de partage.

13.1 Partage.

Le Logiciel contient une fonctionnalité optionnelle de service en ligne qui permet à un Utilisateur autorisé de partager le Contenu du Titulaire de licence dans d'autres produits et services TechSmith ou dans des produits et services tiers (« Fonctionnalité de partage »). En configurant et en utilisant la Fonctionnalité de partage, le Titulaire de licence consent expressément, pour son propre compte et celui de ses Utilisateurs autorisés, à ce que le Contenu du Titulaire de licence soit partagé par TechSmith dans le cadre de son traitement avec les produits ou services TechSmith ou avec le produit ou service tiers sélectionné. Le Titulaire de licence, pour son propre compte et celui de ses Utilisateurs autorisés, accorde par la présente à TechSmith une licence illimitée, perpétuelle, non exclusive, entièrement payée et libre de redevances qui l'autorise à reproduire, distribuer, afficher et utiliser le Contenu du Titulaire de licence uniquement dans la mesure nécessaire pour fournir la Fonctionnalité de partage. L'utilisation de produits ou services tiers est soumise aux conditions d'utilisation ou de service imposées par cette partie, le cas échéant.

13.2 L'accès de TechSmith au Contenu du Titulaire de licence.

La Fonctionnalité de partage de contenu est un processus automatisé (p. ex., le Contenu du Titulaire de licence est téléchargé au moyen d'outils logiciels et des serveurs TechSmith) et le personnel de TechSmith n'accédera pas au Contenu du Titulaire de licence ni ne le visualisera ou l'écoutera, sauf dans les cas suivants : (a) si cela s'avère raisonnablement nécessaire pour faciliter la Fonctionnalité de partage du Contenu du Titulaire de licence demandé ; (b) pour répondre aux demandes d'assistance ; (c) pour détecter, prévenir ou résoudre tout problème d'ordre technique ou lié à des activités frauduleuses ou des atteintes à la sécurité ; (d) comme jugé nécessaire ou comme conseillé par TechSmith de bonne foi pour se conformer aux exigences juridiques ou aux procédures judiciaires ; ou (e) pour faire respecter le présent CLUF, notamment par l'examen d'infractions potentielles de ses conditions. TECHSMITH PEUT ÉGALEMENT RECUEILLIR CERTAINES INFORMATIONS, NOTAMMENT DES NOMS ET ADRESSES ÉLECTRONIQUES, LORSQUE REQUIS DANS LE CADRE DE CES PRESTATIONS DE SERVICE. CES INFORMATIONS PEUVENT ÉGALEMENT ÊTRE TRANSMISES À UN SERVEUR TECHSMITH OU À DES SERVEURS TIERS DANS LE CADRE DES PRESTATIONS DE SERVICE.

14. Survivance.

Après l'expiration, la résiliation ou l'annulation du présent CLUF, les conditions, restrictions et obligations qui y sont décrites demeurent en vigueur. Celles-ci

continuent à lier le Titulaire de licence, ses Utilisateurs autorisés, ainsi que les employés, agents, successeurs, héritiers et ayants droit dans la mesure nécessaire pour remplir leurs fonctions essentielles.

15. **Intégration.**
Le présent CLUF et toute Commande applicable reflètent l'Accord global et l'entente entre les parties en ce qui concerne l'objet du présent CLUF et remplacent toutes les discussions, déclarations et avenants portant sur des ententes antérieures entre les parties, de quelque nature qu'elles soient.

16. **Avenants.**
TechSmith peut modifier le présent CLUF en publiant une version modifiée sur son site Web. L'utilisation continue du Logiciel par le Titulaire de licence après la date d'entrée en vigueur d'un avenant confirmera le consentement du Titulaire de licence à celui-ci. Sauf disposition contraire prévue dans cette section du présent CLUF, aucune partie n'a pas la possibilité de modifier ou d'altérer le présent CLUF ni de déroger à ses dispositions, sauf par consentement écrit des agents des deux parties dûment autorisés à le faire.

17. **Cessibilité.**
Sauf disposition contraire expressément prévue dans le présent CLUF, le Titulaire de licence n'est pas autorisé à céder celui-ci ni les droits et obligations qu'il énumère sans le consentement écrit préalable de TechSmith.

18. **Bénéfices.**
Sauf dans la mesure où le CLUF l'interdit, celui-ci lie les parties et bénéficie à celles-ci ainsi qu'à leurs successeurs et ayants droit respectifs.

19. **Sous-titres.**
Les sous-titres du CLUF sont insérés dans le texte à titre de référence. Ils n'ont aucunement pour effet de définir, de limiter, d'étendre ou de décrire son cadre d'application ni la finalité des dispositions qu'il contient.

20. **Divisibilité**.
Si une quelconque disposition du présent CLUF est déclarée nulle, illégale ou inapplicable par un tribunal compétent, ce CLUF continue de s'appliquer sans elle. Toutefois, une telle dissociation n'entre pas en vigueur si elle se fait au détriment des avantages économiques du CLUF pour la partie adverse.

21. **Pouvoir d'acceptation**.
Le Titulaire de licence garantit et déclare à TechSmith que le présent CLUF le lie ainsi que chacun de ses Utilisateurs autorisés, et que la personne qui accepte d'être liée par les conditions générales du présent CLUF est autorisée ou habilitée à le faire pour le compte du Titulaire de licence.

22. Bénéficiaires tiers.

Le Titulaire de licence reconnaît et convient que les fournisseurs et concédants de licence de TechSmith (et/ou TechSmith si la licence du Logiciel a été obtenue auprès d'un tiers quelconque autre que TechSmith) sont des bénéficiaires tiers du présent CLUF. Ils disposent du droit de faire respecter les obligations qui y sont énoncées en ce qui concerne les technologies, logiciels applicables ou Contenus respectifs provenant des concédants de licence et/ou de TechSmith.

23. Reconnaissance et modalités des tiers.

Le Logiciel cédé sous licence selon les conditions générales du présent CLUF peut utiliser ou inclure des composants, du Contenu, d'autres éléments de tiers protégés par des copyrights et/ou un logiciel libre qui pourrait être soumis à certaines licences relatives aux « logiciels libres » ou « open source » (« Logiciel libre »). Des reconnaissances, des conditions de licence et des avis de non-responsabilité supplémentaires pour de tels composants, Contenus, matériels ou Logiciels libres se trouvent dans la documentation électronique « en ligne » pour le Logiciel y compris, sans s'y limiter, un fichier 3rdPartyLicensing.txt. Cette documentation pourrait accompagner le Logiciel ou se trouver dans les Annexes au présent CLUF. L'utilisation de ces composants, Contenus, autres matériels et/ou Logiciels libres est régie par leurs conditions générales respectives. Rien dans le présent CLUF ne limite les droits du Titulaire de licence ou ne lui en accorde qui puisse remplacer les conditions générales desdits composants, Contenus, matériels et/ou Logiciels libres tiers.

24. Droit applicable et juridiction compétente.

Le présent CLUF est régi par les lois de l'État du Michigan, aux États-Unis, dans la mesure où les lois fédérales des États-Unis ne s'appliquent pas, en excluant les dispositions touchant les conflits de lois. Le Titulaire de licence, pour son propre compte et celui de ses Utilisateurs autorisés, convient de s'en remettre à la compétence exclusive des Tribunaux de l'État du Michigan, aux États-Unis, et du Tribunal de district des États-Unis qui se trouve dans le comté d'Ingham, dans le Michigan, aux États-Unis, où il y maintient une présence. Le présent Accord a été rédigé en anglais et c'est lui qui a préséance à tous les égards. Toute version dans une autre langue n'est proposée qu'à titre indicatif. Les parties au présent Accord renoncent à la signification personnelle de tout acte de procédure à leur égard et conviennent que tout acte de signification sera envoyé par courrier recommandé et sera considéré comme reçu par la partie adverse cinq (5) jours ouvrables après le dépôt du document dûment pré-affranchi dans un bureau de poste des États-Unis. Les parties conviennent de renoncer à toute objection fondée sur une autorité juridictionnelle inappropriée et à toute objection quant au lieu de toute action en justice intentée en vertu du présent CLUF par TechSmith dans une juridiction quelconque. Le CLUF n'est pas régi par la Convention des Nations Unies sur les contrats de vente internationale de marchandises, dont l'application

est expressément exclue. Les Titulaires de licence qui sont des entités gouvernementales fédérales, étatiques ou locales aux États-Unis utilisant le Logiciel à titre officiel et qui ne sont pas en mesure juridiquement d'accepter les clauses énoncées précédemment relatives à la loi, la juridiction ou le lieu applicable sont liées par les lois des États-Unis d'Amérique (sans référence aux conflits de lois) et, en l'absence d'une loi fédérale et dans la mesure où la loi fédérale le permet, les lois de l'État du Michigan (à l'exclusion du choix des lois).

Annexe pour les Licences des Apple Mac Store

Nonobstant toute disposition contraire stipulée dans le présent CLUF et les présentes Annexes, si le Titulaire de licence (« vous » dans la présente Annexe) a obtenu une licence pour le Logiciel par l'intermédiaire du Mac App Store d'Apple (**mais uniquement dans ce cas**), les conditions générales complémentaires suivantes s'appliqueront :

1. **Reconnaissance.** Vous reconnaissez que le CLUF et la présente Annexe qui lui est associée ne concernent que TechSmith et vous seul. Apple, Inc. (« Apple ») n'est pas partie au présent CLUF. Vous reconnaissez également que TechSmith est seul responsable du Logiciel et de son contenu.
2. **Cadre de la Licence.** Sous réserve de votre respect des conditions générales du CLUF énoncées ci-dessus ainsi que de son Annexe, TechSmith vous accorde une licence non exclusive et non transférable. Celle-ci vous permet d'installer et d'exécuter le Logiciel pour un usage strictement personnel sur tout produit Mac que vous possédez et contrôlez. Vous êtes tenu de respecter les règles d'utilisation d'Apple énoncées dans les conditions d'emploi applicables au Mac App Store, sauf que d'autres comptes qui vous sont associés via le Partage familial sont susceptibles d'accéder au Logiciel et de l'utiliser.
3. **Maintenance et assistance.** Vous reconnaissez qu'Apple n'a aucune obligation, quelle qu'elle soit, de fournir de la maintenance ou de l'assistance pour le Logiciel.
4. **Garantie.** Vous convenez que TechSmith est seul responsable de toute garantie sur le produit, explicite ou implicite en vertu de la loi, dans la mesure où cela n'a pas fait l'objet d'une exclusion dans le CLUF ou l'Annexe. Dans le cas où le Logiciel ne respecterait pas une garantie applicable, vous avez le droit d'en aviser Apple et celui-ci vous remboursera les droits de licence du Logiciel. Vous reconnaissez que, dans la mesure où la loi en vigueur le permet, Apple n'a aucune autre obligation de garantie, quelle qu'elle soit, sur le Logiciel. Tous les autres dommages, réclamations, pertes ou frais découlant d'un non-respect de garantie sont de la responsabilité de TechSmith seul, dans la mesure où cela s'applique.
5. **Réclamations sur le produit.** Les deux parties conviennent que c'est TechSmith, et non pas Apple, qui est seul responsable du traitement des réclamations formulées par vous ou des tiers concernant le Logiciel que vous possédez et/ou utilisez. Celles-ci peuvent notamment porter sur (i) la responsabilité du produit, (ii) le non-respect par le Logiciel des prescriptions légales ou réglementaires applicables et (iii) la législation sur la

protection des consommateurs, de la vie privée ou équivalent, y compris notamment dans l'utilisation du Logiciel dans le cadre de HealthKit et HomeKit, le cas échéant. Le CLUF ne permet pas de limiter la responsabilité de TechSmith envers vous au-delà de ce qui est permis par le droit en vigueur.

6. **Droits de propriété intellectuelle.** Les deux parties reconnaissent que, dans le cas d'une réclamation de la part d'un tiers que le Logiciel que vous possédez et que vous utilisez porte atteinte à ses droits de propriété intellectuelle, Apple n'est pas responsable de l'examen, de la défense et du règlement de cette réclamation.
7. **Conformité légale.** Vous déclarez et garantissez que (i) vous ne vous trouvez pas dans un pays soumis à un embargo du gouvernement des États-Unis ou qui a été désigné par le gouvernement des États-Unis comme pays qui « soutient les terroristes » et (ii) vous n'êtes pas sur une liste du gouvernement des États-Unis qui répertorie les parties faisant l'objet d'une interdiction ou d'une restriction.
8. **Conditions contractuelles de tiers.** Vous êtes tenu de respecter les conditions contractuelles applicables de tiers lorsque vous utilisez le Logiciel.
9. **Bénéficiaires tiers.** Les deux parties reconnaissent et conviennent qu'Apple et ses filiales sont des bénéficiaires tiers du CLUF et de la présente Annexe et que, dès le moment où vous acceptez les conditions générales du CLUF et de l'Annexe, Apple a le droit (et est considéré comme ayant accepté le droit) de vous les faire respecter en tant que bénéficiaire tiers.
10. **Contrôle des conditions minimales d'Apple.** Vous reconnaissez et convenez que si une des conditions générales quelconque du CLUF et de la présente Annexe est incompatible ou en conflit avec les dispositions d'Apple dans le Contrat de Licence de l'Utilisateur Final pour les Conditions Minimales du Développeur, ce sont ces dernières qui s'appliquent.

SI VOUS N'ÊTES PAS D'ACCORD AVEC LES CONDITIONS GÉNÉRALES CI-DESSUS, VOUS N'AVEZ PAS LE DROIT DE TÉLÉCHARGER, INSTALLER OU UTILISER LE LOGICIEL SOUS LICENCE.

Annexe relative à l'utilisation de la Fonctionnalité de partage

Nonobstant toute disposition contraire stipulée dans le CLUF ci-dessus, si vous souhaitez utiliser la Fonctionnalité de partage contenue dans le Logiciel pour partager du Contenu avec un tiers, vous êtes soumis aux conditions d'utilisation ou de service imposées par cette partie. Nous vous invitons à consulter le site Web du tiers en question pour obtenir plus d'informations et, le cas échéant, à lire les conditions générales ci-après.
Veuillez noter que la Fonctionnalité de partage peut-être désactivée par un administrateur en suivant les instructions fournies ici : https://assets.techsmith.com/Docs/Snagit-2024-Deployment-Tool-Guide.pdf.
En cas de partage de Contenu avec YouTube, les conditions générales suivantes s'appliquent :

Intégration avec YouTube

Le partage de Contenu avec YouTube est soumis aux conditions d'utilisation de YouTube https://www.youtube.com/t/terms. Vous pourrez en savoir plus sur la politique de confidentialité de YouTube en visitant cette page https://policies.google.com/privacy, et passer en revue vos paramètres de sécurité en suivant ce lien :https://security.google.com/settings/security/permissions

SI VOUS N'ÊTES PAS D'ACCORD AVEC LES CONDITIONS GÉNÉRALES CI-DESSUS, VOUS N'AVEZ PAS LE DROIT DE TÉLÉCHARGER, INSTALLER OU UTILISER LE LOGICIEL SOUS LICENCE.

Annexe pour les Licences de modèle par abonnement

Nonobstant toute disposition contraire stipulée dans le CLUF ci-dessus, si vous souhaitez acheter un abonnement au Logiciel, les conditions générales suivantes s'appliqueront :

1. Octroi de la Licence.
TechSmith vous accorde par la présente une licence non exclusive, non transférable, non cessible, limitée à l'accès au Logiciel pendant la durée de votre abonnement. La licence accordée aux présentes est dans tous les cas soumise et subordonnée à votre paiement des frais d'abonnement à leur échéance et au respect du présent CLUF.

2. Inscription et mot de passe.
Pour acheter un abonnement, vous devez être âgé(e) d'au moins 18 ans. Nous nous réservons le droit de refuser à tout moment l'inscription à quiconque, pour quelque raison que ce soit.

Vous confirmez que les informations que vous nous fournissez lors de l'inscription et à tout autre moment sont sincères, exactes, actuelles et complètes. Vous acceptez également de veiller à ce que ces informations restent exactes et à jour à tout moment. Ceci est particulièrement important en ce qui concerne votre adresse électronique, qui est le moyen principal pour communiquer avec vous au sujet de votre compte et de vos commandes.

Lors de la création d'un compte, il vous sera demandé de fournir un mot de passe. Dans la mesure où vous serez responsable de toutes les activités effectuées à l'aide de votre mot de passe, vous devez en assurer la confidentialité. Vous devez informer TechSmith immédiatement de toute utilisation non autorisée de votre mot de passe, ou si vous pensez que votre mot de passe n'est plus confidentiel. Nous nous réservons le droit de vous demander de modifier votre mot de passe si nous estimons que celui-ci n'est plus sécurisé.

3. Connexion Internet requise.
Votre utilisation du Logiciel requiert une connexion à Internet une fois tous les quatre-vingt-dix (90) jours afin de confirmer la validité de votre abonnement. Si plus de quatre-vingt-dix (90) jours s'écoulent depuis la dernière vérification de la validité de votre abonnement,

l’accès au Logiciel sera désactivé jusqu’à la prochaine connexion à Internet de l’appareil sur lequel il est installé et la confirmation de la validité de votre abonnement.

4. Cadre de l’utilisation sous licence des abonnements.

Le Logiciel peut être installé sur un nombre illimité d’appareils mais votre licence ne vous autorise à vous connecter qu’à un seul appareil à la fois et à utiliser qu’une seule version du Logiciel sur une plateforme et dans une langue à la fois (pas simultanément). Vous n’êtes pas autorisé à prêter, louer, mettre en leasing, accorder une licence, distribuer ou transférer de quelque façon que ce soit vos informations d’accès à un autre utilisateur, sauf autorisation contraire dans le présent CLUF.

5. Renouvellement.

La durée de votre abonnement sera automatiquement renouvelée. Vous pouvez désactiver la fonction de renouvellement automatique dans le portail de gestion des utilisateurs en libre-service ou nous contacter à (https://www.techsmith.com/contact.html) pour nous informer que vous ne souhaitez pas renouveler votre abonnement avant la date anniversaire.

6. Résiliation de l’abonnement.

Vous pouvez résilier votre abonnement et demander un remboursement dans les trente (30) jours suivant la date à laquelle vous avez accepté les présentes Conditions. Si plus de trente (30) jours se sont écoulés depuis que vous avez accepté les présentes Conditions, TechSmith ne procédera à aucun remboursement.

En cas de résiliation, vous ne disposerez que d’un accès limité à votre Contenu via le Logiciel.

Vous pouvez supprimer votre compte à tout moment en contactant le service client de TechSmith à l’adresse https://support.techsmith.com.